

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Conseil du 16 décembre 2019

Délibération n° 2019-4015

commission principale: proximité, environnement et agriculture

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s):

objet: Association scientifique et technique pour l'eau et l'environnement (ASTEE) - Participation de la

Métropole de Lyon pour l'organisation de son 99ème congrès à Lyon

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction eau et déchets -

déchets

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Crimier

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 164 Date de convocation du Conseil : mardi 26 novembre 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau Affiché le : mercredi 18 décembre 2019

Présents: MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mmes Rabatel, Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Findrik, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guilland, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Huguet, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, M. Llung, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mmes Runel, Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vincendet, Mme Vullien.

<u>Absents excusés</u>: MM. Philip (pouvoir à Mme Runel), Bernard (pouvoir à M. Eymard), Mme Balas (pouvoir à Mme de Lavernée), M. Bousson (pouvoir à M. Suchet), Mmes lehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Leclerc (pouvoir à M. Petit), MM. Martin (pouvoir à M. Girard), Moretton (pouvoir à M. Jeandin), Piegay (pouvoir à M. Germain), Sannino (pouvoir à Mme Laurent).

Absents non excusés : MM. Vesco, Aggoun, Genin, Passi.

Conseil du 16 décembre 2019

Délibération n° 2019-4015

commission principale: proximité, environnement et agriculture

objet : Association scientifique et technique pour l'eau et l'environnement (ASTEE) - Participation de la Métropole de Lyon pour l'organisation de son 99ème congrès à Lyon

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction eau et déchets - déchets

Le Conseil,

Vu le rapport du 21 novembre 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'ASTEE est une association française reconnue d'utilité publique réunissant 3 800 membres, professionnels de l'eau, des déchets et de la propreté urbaine. Elle a pour vocation la mutualisation des connaissances, des pratiques et des savoir-faire et d'en faciliter l'accès au bénéfice de chacun. Elle est également sollicitée pour consolider des avis ou des recommandations aux pouvoirs publics.

L'ASTEE organise chaque année un congrès. Elle tiendra en 2020 son 99ème congrès qui s'articulera autour des thématiques de travail de l'association, avec des sessions plus particulièrement dédiées aux enjeux de santé dans les domaines de l'eau et des déchets ou encore à la question de ces métiers face au changement climatique.

Ce 99ème congrès se déroulera à Lyon les 9, 10 et 11 juin 2020 à la Cité des Congrès.

La Métropole, compétente dans les domaines de l'eau, de l'assainissement, de la gestion des déchets et de la propreté urbaine, a été sollicitée par l'association, par un courrier du 7 mai 2019, pour soutenir l'organisation de ce congrès et a accepté d'en co-piloter la programmation.

Le plan de financement prévisionnel de l'organisation de ce congrès s'établit comme suit :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
organisation (conception et impression du programme, badges, animation, etc.)	83 514,24	droits d'inscription	144 000,00
location de salles	39 117,26	Région Auvergne-Rhône-Alpes	10 000,00
sécurité, personnel technique	13 190,43	Métropole de Lyon	50 000,00
restauration	19 500,00	Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse	25 000,00
salaires	45 000,00	Caisse des dépôts et consignations	15 000,00
frais de structure	105 995,81	autres partenariats	62 317,74
Total	306 317,74	Total	306 317,74

Vu ledit dossier;

Ouï l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

1° - Approuve :

- a) la participation de la Métropole pour l'organisation du 99ème congrès de l'ASTEE se tenant à Lyon du 9 au 11 juin 2020 à hauteur de 50 000 € nets de taxe,
- b) la convention à conclure entre la Métropole et l'association ASTEE définissant, notamment les conditions d'utilisation de cette participation et les engagements de chacune des parties.
- 2° Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.
- 3° La dépense de fonctionnement en résultant, soit 50 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal exercice 2019 chapitre 65 opération n° 0P25O2482.

Et ont signé les membres présents, pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 18 décembre 2019.